



PROTECTEUR pour PIERRE RECONSTITUÉE (WCS)

ASPECT MOUILLÉ - FINI LUSTRÉ - BASE DE SOLVANT

(241-153/3,78 L)
(241-156/18,93 L)

MISE À JOUR

13 février 2015
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Entrées de garage, terrasses et trottoirs faits de pavés ou dalles en pierre reconstituée ("wet-cast")
- Utilisation extérieure seulement

PROPRIÉTÉS

- Rehausse la couleur des pierres reconstituées
- Idéal pour entrées de garage, terrasses et trottoirs
- Anti-taches
- Forme une pellicule de protection ultra-durable
- Réduit la pénétration d'huile et de saleté
- À base de solvant

DESCRIPTION

Composé d'acrylique et de plastifiants, le Protecteur pour pierre reconstituée est spécialement conçu pour la protection des produits de pierre reconstituée (« wet-cast »)*. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Son film transparent freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des surfaces.

*Important : Vérifier auprès du manufacturier de pavés afin de déterminer si le substrat à traiter est bien de la pierre reconstituée (« wet-cast »).

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur la pierre naturelle ainsi que sur béton estampé ou coulé. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou déjà traité avec ce produit. • Attendre que la surface ne soit plus hydrofuge avant de renouveler la protection (minimum 2 ans). • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

* TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, communiquer avec le service technique de Techniseal®.

FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Certains produits de pierre reconstituée (« wet-cast ») sont très sensibles aux produits de nettoyage; **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone afin de vous assurer de la compatibilité de tout produit nettoyant;
2. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées;
3. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés;
4. Nettoyer la surface entière à l'aide du Préparateur pour pierre reconstituée de Techniseal® en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau en polyester de 10 ou 12 mm et bac à peinture en métal
- Pulvérisateur sans air à basse pression résistant au solvant (< 50 psi) ou à pompe manuelle résistant au solvant (facultatif).

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application.

Application au pulvérisateur (bonne pratique) : Travailler par section d'au plus 4,6 m^2 (50 pi^2). **Saturer** une section d'une couche de Protecteur. Étaler **immédiatement** le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Sur les surfaces texturées, utiliser un rouleau sec. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

Application au rouleau : Saturer la surface d'une couche de Protecteur, en évitant la suraccumulation. Étaler **immédiatement** le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Sur les surfaces texturées, utiliser un rouleau sec. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement.

Seconde couche (pour obtenir un fini plus lustré) : Une fois la surface sèche au toucher (+/- 2 heures), appliquer une seconde couche en suivant la même méthode. **Ne pas** appliquer une seconde couche si les pavés ne sont pas poreux car cela pourrait rendre la surface glissante.

Circulation : Piétonnière : 24 h. / Véhiculaire : 48 à 72 h. Bloquer l'accès durant cette période.

MISES EN GARDE

• Ce produit rendra la surface plus glissante, surtout si deux couches sont appliquées ou lors d'un renouvèlement. Si cela est une cause importante d'inquiétude, utiliser l'additif antidérapant Surefoot (245-970) en suivant le mode d'emploi du produit. Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Comme tout revêtement filmogène, ce protecteur comporte le risque d'emprisonner l'efflorescence. Consultez le fabricant de pavés pour plus d'information ou visitez techniseal.com pour en savoir davantage. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Une suraccumulation du produit pourrait mener au blanchiment de la surface. • Un climat rude ou une forte sollicitation de la surface pourrait limiter la longévité du produit.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2). / 18,93 L couvrent jusqu'à 70 m^2 (750 pi^2). La quantité requise dépendra de la largeur et la profondeur des joints ainsi que de la porosité de la surface.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils au diluant à laque. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
241-153	3,78 L	4	180
241-156	18,93 L	—	—

AVERTISSEMENT

LE CONTENU PEUT S'ENFLAMMER. CONTENU NOCIF. **PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Ne pas** fumer. **Ne pas** avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. **PREMIERS SOINS Contient :** Acétone; Solvant naphta aromatique léger ; 1,2,4-Triméthylbenzène. En cas d'ingestion, appeler **immédiatement** un centre antipoison ou un médecin. **Ne pas** provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.

Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400g/L)

TRANSPORT

Terre et mer
UN1993
Liquide inflammable, n.s.a. (Acétone)
Classe: 3
GE: II

Exemption :

1. **18,93 litres** ont besoin d'être transporté sous la réglementation matière dangeureuse pour toute expédition faite par une entités de transport, dont la mission est d'offrir des services de transports. Les camions auront besoin de placards & le chauffeur aura besoin d'un permis de transport des matières dangeureuses
   •L'acheteur ou l'utilisateur peut transporter jusqu'à 8 x 18,93 L être réglementé en vertu de *l'exemption relative.
2. **3,78 litres** sont exemptés pour toutes expéditions, incluant expédition faite par une entités de transport, et ce jusqu'à un total de 500 kg environ (130 X 3,78 litres)
   •L'acheteur ou l'utilisateur peut transporter jusqu'à 40 x 3,78 litres sans être réglementés en vertu de *l'exemption relative.
3. **Exemption spéciale 500 kg :** Il est possible pour l'acheteur ou l'utilisateur de transporter jusqu'à 500 kg dans un même véhicule.

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m^2 – 4 pi^2), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.